

L'ÉGLISE DANS LES HAUTS-DE-SEINE, C'EST :

180 15 257 69

Prêtres

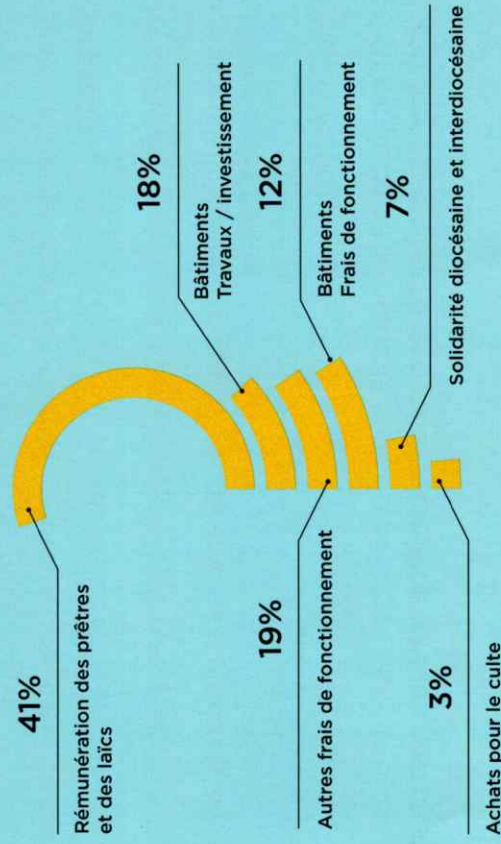
Séminaristes

Laïcs en mission

Diacres

septembre 2021

LES CHARGES DE L'ÉGLISE DANS LES HAUTS-DE-SEINE :



Toutes les charges du diocèse sont au service de l'annonce de l'Évangile. Dans les Hauts-de-Seine, 70% des églises appartiennent au diocèse qui doit en assurer l'entretien. Tous nos prêtres sont logés et reçoivent le même traitement : 1 125 euros nets de revenu mensuel en 2021.

www.diocese92.fr

Votre paroisse vous remercie pour votre soutien.

Église catholique
dans les Hauts-de-Seine

IL Y A UNE ÉGLISE DANS MA VIE

le
DENIER
de l'Église catholique

SI L'ÉGLISE PEUT TANT VOUS DONNER, C'EST AUSSI GRÂCE AU DENIER

POURQUOI DONNER AU DENIER ?

**POUR AIDER VOTRE PAROISSE À FAIRE FACE À SES BESOINS FINANCIERS.
L'ÉGLISE CATHOLIQUE NE REÇOIT AUCUNE SUBVENTION, NI DE L'ÉTAT, NI DU VATICAN.
ELLE NE VIT QUE DE DONS.
SEULE VOTRE PARTICIPATION LA FAIT VIVRE.**



Antoine Müller

Evêque du diocèse de Nanterre, je bénis Dieu pour la vitalité de l'Eglise dans les Hauts-de-Seine. Les paroisses, les mouvements, les services du diocèse fourmillent d'idées et d'initiatives au service de la transmission de la foi et de l'accompagnement des plus pauvres. La crise sanitaire a été éprouvante pour tous mais le courage, la fraternité et l'innovation ont été au rendez-vous.

Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien de tous. Que vous soyez des pratiquants très actifs ou des croyants incertains, vous pouvez tous exprimer votre engagement, quel qu'il soit, par votre générosité. Vous pouvez aussi encourager ceux qui ne le font pas encore - en particulier ceux qui débutent leur vie professionnelle - à participer au denier. La crise sanitaire elle-même et toutes les contraintes qu'elle engendre renforcent l'importance de cette générosité.

Dans un contexte parfois difficile mais aussi enthousiasmant, j'ai conscience de la responsabilité qui est la mienne, avec des collaborateurs particulièrement compétents et dévoués, de gérer notre Église avec rigueur et dans un esprit de solidarité.

Merci de votre aide et de votre confiance !
Soyez assurés de ma reconnaissance et de ma prière.

+ Mgr Matthieu Rougé
Evêque de Nanterre

JE SUIS BAPTISÉ, JE SOUTIENS MA PAROISSE EN DONNANT AU DENIER

- Ma paroisse m'accompagne à chaque étape de la vie : mariage, baptême, première communion, profession de foi, confirmation.
- Dans ma paroisse, prêtres et laïcs assurent une présence auprès des personnes éprouvées par le deuil et accueillent les personnes fragilisées.

À QUOI SERT LE DENIER ?

- Assurer la vie matérielle des prêtres et la rémunération des laïcs salariés.
- Éveil à la Foi, catéchisme, aumôneries... Autant de lieux où les jeunes sont accueillis pour vivre leur Foi.
- Entretien mon église, couvrir ses frais de fonctionnement (chauffage, éclairage, entretien, mise aux normes, rénovation des salles paroissiales, sonorisation...)

QUAND DONNER ?

- Au moins une fois par an et avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale.

COMBIEN DONNER ?

- Donner même de façon modeste, c'est donner les moyens à l'Église d'agir. Chacun donne selon ses moyens, par exemple entre 1 et 3 journées de salaire.

**DONNER, C'EST AIMER,
ESPÉRER, ACCUEILLIR, S'ENRICHIR,
PROMETTRE, TRANSMETTRE**

